

**● 40^e RÉUNION ANNUELLE****RELEVÉ DES CONCLUSIONS****Agir d'urgence pour sauver 34,7 millions de vies et bâtir un avenir sans crise alimentaire**

- 1** Tenue à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, la 40^e réunion annuelle du RPCA a été ouverte par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. La réunion a rassemblé 130 participants en présentiel et en visioconférence pour examiner les résultats provisoires de la campagne agropastorale 2024-25, la situation alimentaire et nutritionnelle de la région, y compris les conséquences des crises sécuritaires et socio-politiques.
- 2** La production céréalière 2024-25, estimée à 78,9 millions de tonnes, progresse de 2% sur un an et de 5% par rapport à la moyenne quinquennale. En revanche, la production moyenne par habitant a reculé de 1% par rapport à la même période. Parallèlement, la production de racines et tubercules atteint 274,8 millions de tonnes, marquant une progression de 5% sur un an et de 11% par rapport à la moyenne quinquennale. Au Sahel, la disponibilité en fourrage et en eau pour le bétail est généralement satisfaisante, excepté au Sénégal où la sécheresse a limité la production. Néanmoins, l'accès aux pâturages reste un défi majeur dans les zones de conflit.
- 3** Les marchés sont bien approvisionnés, sauf dans les zones d'insécurité comme le Liptako-Gourma, le nord du Togo et du Bénin, le bassin du Lac Tchad et certaines régions du nord-ouest et du centre du Nigeria. Les fermetures des frontières dans 10 des 17 pays de la région ces deux dernières années perturbent fortement les échanges agricoles transfrontaliers. De plus, l'inflation élevée observée dans plusieurs pays, tels que le Nigeria (34 %), le Ghana (23 %) et la Sierra Leone (20 %), conjuguée à une forte demande nationale, continue de faire grimper les prix des denrées alimentaires.
- 4** Les membres du Réseau attirent l'attention des décideurs politiques sur la persistance de facteurs exacerbant les crises alimentaires et nutritionnelles dans la région. Il s'agit notamment de :
 - Les violences sécuritaires, principal moteur de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, exacerbent les crises humanitaires. Elles menacent de s'étendre au nord du Togo et du Bénin. Elles ont contraint plus de 8,3 millions de personnes à fuir leur foyer, les plongeant dans une précarité extrême. En parallèle, le conflit au Soudan a accru l'afflux de près de 600 000 réfugiés au Tchad, accentuant la pression sur des ressources déjà limitées. L'insécurité entrave la libre circulation des personnes et des biens, restreint l'accès humanitaire aux zones fragiles, et pousse les gouvernements à accroître leurs dépenses militaires au détriment d'investissements sociaux et économiques essentiels.
 - L'accès à une alimentation nutritive devient de plus en plus préoccupant, avec une inflation régionale moyenne de 20 % portant les prix des céréales à 40-50 % au-dessus de la moyenne quinquennale, et même à plus de 150 % au Nigeria et au Ghana. Cette situation est aggravée par la dépendance croissante des populations rurales au marché pour se nourrir. Dans le Centre Sahel, bien que plus de 75 % des revenus ruraux soient consacrés à la nourriture, la majorité des ménages n'accèdent pas à une alimentation saine. Les restrictions commerciales régionales et la dépréciation des monnaies locales aggravent encore davantage cette crise.
 - La faible mobilisation de ressources financières freine la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles. En 2024, seuls 177 millions de dollars (48 % des budgets prévus) ont été mobilisés, malgré des besoins largement sous-estimés. De plus, l'absence de synergie entre les actions d'urgence et les mesures structurelles limite leur impact durable sur les populations.
- 5** Près de 34,7 millions de personnes nécessitent une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate, un chiffre qui n'inclut pas les données du Burkina Faso, du Ghana et du Liberia, où les analyses du Cadre Harmonisé n'ont pas été effectuées. Si des mesures appropriées ne sont pas prises, 47 millions de personnes pourraient être affectées par une insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë d'ici à la soudure en juin-août 2024. La crise nutritionnelle persiste également au Nord-Ouest et au Centre du Nigeria, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad, avec des taux de malnutrition aiguë globale élevés (10 et 14%) notamment dans les camps de réfugiés et déplacés.

Placée sous les auspices des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la réunion annuelle rassemble les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (ministres et autres représentants, responsables des organisations régionales, société civile et secteur privé, partenaires techniques et financiers). Elle est co-organisée par le Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

6 Lors des discussions sur le thème annuel consacré à l'efficacité des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles, les membres du Réseau ont salué les efforts visant à renforcer les capacités nationales de prévention et de gestion des États. Ces initiatives comprennent la mise en place d'un cadre de dialogue stratégique sur la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement d'outils pour renforcer la prévention et la gestion des crises. En outre, un instrument de redevabilité est en préparation pour mesurer l'impact des investissements alimentaires et nutritionnels et en rendre compte aux gouvernements et à leurs partenaires.

Les membres ont pris acte de l'importance stratégique des échanges intrarégionaux dans l'économie alimentaire de la région et ont exhorté les autorités à les préserver et à les renforcer. Ces échanges, véritable moteur du développement agricole et de la croissance du marché alimentaire régional, s'élèvent à au moins 10 milliards de dollars, soit six fois l'aide publique au développement allouée à l'agriculture et à l'alimentation en 2023. Les analyses ont également révélé une interdépendance régionale bien au-delà de simples relations de voisinage.

7 Profitant de l'opportunité offerte par la révision prochaine des politiques agricoles régionales, les membres du Réseau ont débattu des multiples contraintes majeures liées au financement de l'agriculture et du rôle crucial de la recherche dans son développement. Actuellement, moins de 6 % des portefeuilles de crédit des banques sont alloués au secteur agricole, dont seulement 2 % bénéficient à l'agriculture familiale. Aussi, 73 % de ces financements se limitent à des crédits à court terme. Les membres du Réseau soulignent le rôle clé des exploitations familiales dans le financement de l'Agriculture et la création d'emplois, et appellent à s'inspirer des modèles performants de petites entreprises de transformation agroalimentaire pour structurer efficacement le financement des chaînes de valeur.

8 Discutant de la contribution de la recherche à l'agenda régional, les membres du Réseau appellent à renforcer la coordination et la collaboration entre la Recherche et ses utilisateurs pour améliorer l'adoption des résultats. Ils exhortent également les décideurs à accroître les investissements dans la recherche agricole et l'inclusion économique.

9 En partageant leurs expériences sur le renforcement des systèmes alimentaires, les participants ont salué les efforts du gouvernement mauritanien qui a mobilisé d'importantes ressources internes pour mettre en œuvre des programmes intégrés en agriculture, notamment irriguée, incluant la production de fourrage et les achats institutionnels pour soutenir les producteurs. Le gouvernement a également investi massivement dans les secteurs clés tels que la pêche, la nutrition, l'environnement, la protection sociale, la santé et l'éducation, afin de réduire l'insécurité alimentaire, combattre la malnutrition et renforcer la résilience des populations vulnérables. Malgré les contraintes budgétaires, les membres du Réseau exhortent les États de la région à s'inspirer du modèle mauritanien pour améliorer durablement la situation alimentaire et nutritionnelle.

10 À la suite de leurs travaux, les membres du Réseau :

- Rétirent leurs recommandations formulées lors de la 39^{ème} réunion annuelle du Réseau, exhortant les **États** à : i) accélérer et intensifier la mobilisation des ressources pour le financement adéquat des plans nationaux de réponse, et garantir l'accès aux zones d'insécurité ou difficiles d'accès; ii) Renforcer les instruments et adopter des mesures politiques audacieuses pour soutenir le pouvoir d'achat des populations face à l'inflation, notamment par des initiatives de renforcement des revenus et de protection sociale productive.
- Recommandent à la **CEDEAO** et à l'**UEMOA** de mobiliser les mécanismes régionaux de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles pour soutenir les États dans la prise en charge des populations en besoin d'assistance, et accélérer le renforcement des capacités d'intervention de la Réserve régionale de sécurité alimentaire et les stocks nationaux, notamment son financement souverain.
- Recommandent aux **États et aux organisations inter-gouvernementales (OIGs)** de : i) instaurer un financement durable des systèmes nationaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris sur les marchés et l'information pastorale; ii) parachever et déployer les approches et instruments visant à renforcer la prévention des crises et l'efficacité des réponses à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en intégrant le rôle prépondérant des marchés, et l'opérationnalisation de l'approche nexus humanitaire-développement-paix, notamment dans les pays du front sécuritaire, iii) réformer l'environnement politique pour assurer un financement massif et qualitatif de toutes les catégories d'acteurs des chaînes de valeur.
- Recommandent aux **États et aux organisations inter-gouvernementales** d'harmoniser leur planification pour renforcer la coordination et la synergie dans le cadre de l'élaboration, la planification et le suivi de la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Recommandent à tous les **membres du Réseau** de soutenir le CILSS dans la sensibilisation des pays à l'importance stratégique de conduire l'analyse du Cadre Harmonisé afin de disposer de l'information utile à la décision.
- Rétirent leurs recommandations aux **États**, à la **CEDEAO** et à l'**UEMOA** sur l'urgence de renforcer le dialogue avec les pays en vue de la réduction significative des entraves au commerce régional et à la transhumance transfrontalière.
- Rétirent également leur recommandation faite aux **États et aux organisations inter-gouvernementales** lors de la 38^{ème} réunion annuelle sur la nécessité de s'investir résolument dans les réponses structurelles inclusives afin d'inverser les tendances alimentaires et nutritionnelles négatives dans la région.
- Invitent les **partenaires** à se mobiliser et à s'engager dans un partenariat dans la durée aux côtés des États et de leurs OIGs afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes des crises alimentaires et nutritionnelles chroniques, à renforcer le processus du nexus humanitaire-développement-paix et d'accompagner les transformations des systèmes alimentaires durables, y compris l'adaptation des communautés et des systèmes de production aux chocs climatiques, socio-économiques, etc.
- Recommandent aux **membres du Réseau** de dépasser leurs divergences d'approche pour accorder une priorité absolue aux enjeux alimentaires et nutritionnels, dans l'esprit et le respect des principes de la Charte PREGEC pour la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.
- Mandatent le **CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest** pour : i) réaliser une revue des acquis du Réseau ; ii) consulter les membres afin d'identifier leurs attentes envers le Réseau ; et iii) formuler des recommandations pour une réforme visant à mieux répondre aux besoins des acteurs et de la région. Les résultats de ce travail seront présentés lors de la 41^{ème} réunion annuelle.
- Rétirent sa recommandation faite lors de la 33^e réunion annuelle tenue à Cotonou en 2017. Il s'agit pour notre Réseau de désigner, un leader politique de haut rang « Champion de la cause alimentaire et nutritionnelle » afin d'assurer, l'indispensable lobbying en faveur de la cause alimentaire dans un contexte de mutation politique régionale.

11 Les participants conviennent que la réunion restreinte aura lieu les 15-17 avril 2025 à Paris. La 41^{ème} réunion annuelle se tiendra du 2 au 5 décembre 2025, au Ghana ou au Liberia. La confirmation du pays hôte sera communiquée ultérieurement.